# PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCAMADOUR

Le CONSEIL MUNICIPAL de ROCAMADOUR s'est réuni à la Mairie, le 2 juillet 2012, à 20h 30 sous la présidence de Monsieur Pascal JALLET, Maire.

*Nombre de Conseillers en exercice* : 15

*Nombre de Conseillers Présents* : 10

*Date de Convocation* : 25 juin 2012

**PRESENTS :** M. BLANC Gérard, M. BOUDET Bernard, M. DELNAUD Luc, M. JALLET Pascal, M. KHALED Fadi, Mme GALLOIS Elisabeth, M. LARRAMENDY François, M. MENOT Martial, M. Mathieu PIVAUDRAN, M. SALGUES Alain

**EXCUSÉ** : Mme GREZE Martine, Mme Catherine DELPECH, M. Ernest ENTEMEYER, Mme Brigitte GIBERT, M. MEJECAZE Jean Luc,

**ABSENT** :

**POUVOIRS :** de Mme Catherine DELPECH à Mme GALLOIS, de Mme Martine GREZE à M. François LARRAMENDY, de M. MEJECAZE Jean Luc à M. Alain SALGUES, de Mme GIBERT Brigitte à M. Martial MENOT

**Secrétaire de Séance :** Mme Elisabeth GALLOIS

✦ ✦ ✦ ✦ ✦ ✦

M. le Maire ouvre la séance et demande qui est volontaire pour être secrétaire de séance.
Mme GALLOIS se propose.

M. le Maire propose de traiter à huis clos deux questions inscrites à l'ordre du jour : la création éventuelle d'un fond de dotation territorial, et le projet de mise en place d'un service de navette par M. Arcoutel.
Cette proposition est adoptée par 9 voix « pour ».

**1- Approbation du procès verbal de la réunion du 14 mai 2012**

Ce procès verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents.

**2- Décision Modificative n°1 sur BP Commune**

| **Section** | **Dépenses** | | **Recettes** | | **Vérification de l'équilibre (col 3 - col 5) (6)** |
|---|---|---|---|---|---|
| **(1)** | **Compte (2)** | **Montant (3)** | **Compte (4)** | **Montant (5)** | |
| **Investissement**<br><br>Emprunt<br><br>Réfection Chemin St Amadour | 2151-433 | + 600.00 | 1641-433 | +600.00 | |
| **Sous-total =** | | **600.00** | | **600.00** | **00.00** |

| **Section** | **Dépenses** | | **Recettes** | | **Vérification de l'équilibre (col 3 - col 5) (6)** |
|---|---|---|---|---|---|
| **(1)** | **Compte (2)** | **Montant (3)** | **Compte (4)** | **Montant (5)** | |
| **Fonctionnement**<br><br>Dotation de solidarité rurale<br><br>Entretien de bâtiments | 61522 | +995.00 | 74121 | + 995.00 | |
| **Sous-total =** | | **+995.00** | | **+ 995.00** | **00.00** |

Après avoir pris connaissance du tableau ci-dessus et après en avoir délibéré le Conseil Municipal, par 10 voix « pour » + 4 pouvoirs ,0 voix « contre », 0 abstention, donne un avis favorable pour ces rectifications sur le BP 2012 Commune et mandate M. Le Maire ou un adjoint pour les mettre en application.

**3- Travaux sur la sonorisation du site**

Suite à la réunion qui s'est tenue ce jour en présence d'un représentant de la Société Lévêque, M. le Maire indique que les travaux de sonorisation du site prévus au budget 2012 auront lieu entre le 9 et le 23 octobre 2012 pour un coût de 27 428.58 € HT (dont une participation du Syndicat mixte de 20000 €).

*Arrivée de M. Khaled Fadi*

**4- Travaux de point à temps 2012**

M. Boudet rappelle que la commission technique a examiné les deux propositions de tarifs reçues.
Le choix s'est porté sur l'entreprise Bonnassie qui va intervenir pour la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour et qui, de part sa façon de travailler, doit traiter une distance plus importante avec la même quantité de matière.
Le Conseil Municipal, par 10 voix « pour » + 4 pouvoirs confirme le choix de l'entreprise Bonnassie pour la réalisation des travaux de point à temps 2012.

**5- Date réunion publique pour concertation population sur voie de déviation**

Le Conseil Municipal décide de retenir la date du samedi 13 octobre 2012 après midi pour organiser la réunion publique de concertation sur la voie de déviation du Château.

Cette date sera proposée aux services du Conseil Général.

**6- Questions diverses**

**Devis pour réalisation de dossiers de Présentation de Rocamadour :**

M. le Maire propose de faire réaliser des plaquettes de présentation générale du Site de Rocamadour et de mise en valeur du schéma directeur du Grand Site; dossiers qui serviront à solliciter des partenaires financiers, dans le cadre du fond de dotation territorial par exemple. Cela représentera un outil de prospection. Dans chaque plaquette il sera possible d'insérer des intercalaires en fonction du thème du dossier et des partenaires sollicités.
Le coût de réalisation serait de 7000 € environ pour 100 plaquettes.
Prévoir un acompte à verser sur le budget 2012
A budgétiser pour 2013 et voir si le Syndicat Mixte du Grand Site pourra participer à la dépense.
Monsieur PIVAUDRAN fait remarquer que la réalisation de 100 plaquettes ne suffit pas pour une question de rentabilité.

**Rassemblement « Equiliberté »:**

M. Blanc présente ce dossier. Il s'agit d'un rassemblement national de cavaliers et meneurs d'attelage qui se tiendra à Gramat les 19,20 ,21 et 22 juillet 2012 comprenant environ 45 attelages et 150 à 200 chevaux.

Une rencontre a eu lieu en mairie avec M. Mabit de Gramat, Président de l'association Equiliberté qui organise ce rassemblement. Cette association existe depuis 2003 et est orientée vers la promotion et le développement de la randonnée équestre en France.

Il a été demandé à M. Mabit de modifier les circuits envisagés en raison de leur dangerosité.
M. Blanc présente les nouveaux plans reçus en Mairie qui semblent ne pas correspondre à ce qui a été convenu sur place.
Il est décidé de vérifier ce dossier auprès de la Sous Préfecture et d'organiser une réunion en mairie avec les services de la Sous Préfecture, de la gendarmerie, de la DDT (pour le passage sur la route de Couzou) et M. Mabit de l'association et ce avant le 19 juillet.

**Tour de France cycliste 2013 ou 2014:**

M. le Maire indique que la Commune de GOURDON pourrait être ville départ d'un contre la montre du tour de France 2013 ou 2014 et a proposé que ROCAMADOUR soit ville d'arrivée de ce contre la montre. D'après le courrier reçu de la part de Gourdon la participation de la commune de Rocamadour pourrait être de 90 000 €, avec des aides éventuelles de la Région et du Département.

Les membres du Conseil Municipal ne sont pas hostiles à cette éventualité d'être ville d'arrivée d'un contre la montre mais demandent la plus grande prudence quant au coût d'une telle manifestation pour la commune.

**Création d'une association foncière pastorale :**

M. Boudet informe les élus du fait que sur les Communes de Rocamadour et Lacave une réflexion s'est engagée sur les enjeux risque incendie, fermeture des paysages et préservation de la biodiversité, avec le soutien du Conseil Général et du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy. Il est proposé d'établir un projet de réhabilitation des espaces embroussaillés afin de répondre à ces enjeux d'intérêt général. Pour cela est envisagée la création d'une Association Foncière Pastorale libre (AFP). Il s'agit d'une forme particulière d'association syndicale qui regroupe les propriétaires de surfaces à vocation pastorale (parcours, près de fauche, terres agricoles, terrains boisés) soucieux de l'entretien de leur patrimoine foncier.
L'AFP est constituée par le consentement unanime des propriétaires volontaires, sans aucune intervention de l'administration. Elle est créée pour une durée minimale de 10 ans. La création de ce type de structure permet de mobiliser des financements publics pour réaliser les aménagements pastoraux, puis faire assurer l'entretien de ces surfaces par des éleveurs.
Dans le cadre du diagnostic préalable, une zone d'environ 410 hectares a été identifiée.
Afin de poursuivre l'instruction de ce dossier les propriétaires de parcelles situées dans la zone d'étude vont être conviés à une réunion d'information prochainement.

**Purge de la falaise :**

M. Delnaud demande que soit prévue une visite de la falaise en 2013.

**Problème de téléphonie sur Rocamadour :**

M. Menot et Mme Gallois signalent les importants disfonctionnements du réseau de téléphonie sur Rocamadour et demandent qu'une intervention soit faite auprès des services de Télécom.
M. Blanc précise qu'il a déjà fait part plusieurs fois de ces incidents à Mme Sabathier, Directrice des relations avec les Collectivités locales, à qui il a proposé de faire faire un audit des lignes.
M. le Maire interviendra auprès de cette même personne.

**Las Navas de Tolosa :**

Afin de fêter la Commémoration des 800 ans de la bataille de Las Navas de Tolosa, l'Association Rocamino et M. FAUCON ont décidé d'organiser un voyage à Las Navas de Tolosa du 12 juillet au 16 juillet. Tous les élus sont invités à participer à ce déplacement. Une bannière de Notre Dame de Rocamadour sera offerte par la Paroisse et la Municipalité offrira une sportelle et un Découvrir Rocamadour.

**Restauration du rez de chaussée de la Maison de la Pommette :**

M. Pivaudran souhaite que soit ouvert un dossier programme de travaux pour la restauration du rez de Chaussée de la maison de la Pommette. En décembre 2003 M. Rebières avait établi un devis pour l'étude de ce même programme de travaux. Le retrouver et le transmettre à M. Pivaudran.
Voir avec le Syndicat Mixte pour le financement des travaux – voir transfert du bâtiment au syndicat mixte.

**Enfouissement des containers :**

M. Blanc a pris connaissance, sur un compte rendu de réunion, d'un projet d'enfouissement des containers sur le territoire de la Communauté de Communes. Il souhaite en savoir plus sur ce dossier et demande à l'élu délégué de la commission environnement de transmettre toutes informations sur ce sujet.
Il est fait remarquer que la commune de Rocamadour adhérant au SYMICTOM n'est peut être pas concerné par ce projet.

**Pelé VTT :**

M. Boudet signale que cette année le Pélé VTT organisé par l'Association JEMCA partira de Rocamadour le 2 juillet et sera de retour le vendredi 6 juillet. Comme d'habitude les jeunes arriveront par la route de Couzou, emprunteront l'ex CD32, et la rue de la couronnerie avant de monter, avec les vélos sur le dos, le Grand Escalier. Toutes les autorisations ont été sollicitées et accordées.

Depuis nous avons eu connaissance du fait que d'autres groupes de « Pélé VTT » allaient arrivés eux aussi sur Rocamadour mais à des dates différentes (le 12 juillet et en aout). M. Boudet souhaite savoir si le Conseil Municipal accepte, à ces dates, de laisser monter les jeunes avec les VTT sur le dos dans le grand escalier et traverser les sanctuaires.
Afin de respecter la sécurité de tous (visiteurs et vététistes) les élus demandent que les jeunes n'empruntent pas le grand escalier et les parvis avec leurs vélos.

**Voitures avec Chauffeur :**

M. Blanc expose le cas d'une société qui transporte des personnes avec chauffeur. Cette société demande l'autorisation de se garer sur un emplacement des bus, à la Porte du Figuier.
Le Conseil Municipal rappelle qu'un arrêté municipal a été signé en avril 2012 et que cette société doit le respecter.

***Passage en huis clos***

**7- Création éventuelle d'un fond de dotation territorial**

M. Salgues présente le travail de recherche qu'il a accompli depuis 2009 sur ce thème.
L'ensemble du Conseil Municipal le félicite et l'encourage à poursuivre dans cette démarche.
Il est acté le fait que tout le territoire de la commune sera concerné.

**8- Projet mise en place d'un service de navettes par M. Arcoutel**

Après avoir pris connaissance des conditions de mise en place d'un service de navette pour le transport de personnes sur le site de Rocamadour et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 7 voix « pour » + 3 pouvoirs , 1 voix « contre » (M. G. Blanc), 2 abstentions (Mme Gibert, M. Pivaudran), donne un avis favorable pour la signature de cette convention valable pour deux mois et mandate M. le Maire pour la mettre en application.

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire clôt la séance à 00 heures 15.

M. Le Maire, Le Secrétaire de séance,

Les Conseillers Municipaux,